



UNARM
UNION NATIONALE DES ASSISTANTS DE RÉGULATION MÉDICALE

COMPTE RENDU

Marseille, le 25 mai 2020

Chers adhérents, collègues, amis et soutiens,

Aujourd'hui, l'UNARM a assisté, ainsi qu'une centaine de représentants d'organisations syndicales et associatives, à une visioconférence d'ouverture du Ségur de la Santé.

La visioconférence a débuté à 15h30, par une présentation des objectifs par Monsieur le Premier Ministre. Le Ministre de la Santé a ensuite précisé le cadre de ce Ségur de la santé, mission confiée à Madame Nicole Notat.

Nous avons écouté des représentants du Ministère de la Santé, de la conférence des directeurs de CHU, de la FHF, le président des Maires de France, du INPH, du collectif inter-hôpitaux.

Le Docteur François BRAUN, président de SUDF, a mis l'accent sur l'existence du SAS et a demandé très clairement que les ARM accèdent à la filière soins de la FPH :

« Le déploiement des SAS et ces nouveaux professionnels de santé que doivent devenir les Assistants de Régulation Médicale »

Nous serons vigilants à ce que les ARM reçoivent la juste reconnaissance annoncée pour les professionnels hospitaliers.

L'UNARM, qui alerte et réclame depuis plus de 10 ans une amélioration de la reconnaissance de l'ensemble des ARM en poste, reste force de proposition et demande à participer aux groupes de travail qui concerneront le SAMU, les carrières et rémunérations.

Nous continuerons à demander :

- à ce que les ARM intègrent la filière soins, avec une grille de salaire en adéquation avec leurs missions,
- des évolutions de carrière vers des postes de Superviseur, de Tuteur de Formation et de Manager,
- la suppression des quotas pour l'accès aux grades supérieurs,
- à ce que la certification actuelle soit portée à un niveau III,
- des recrutements suffisants pour assurer une qualité de service en adéquation avec les recommandations de nos sociétés savantes, selon nos calculs près de 350 postes

Dès le mardi 26 mai 2020, plusieurs groupes de travail vont voir le jour :

- Comité Ségur National vers accord de la santé,
- Groupe Carrières et Rémunération hospitalière,
- Groupe retour expériences territoriaux,
- Groupe retour expériences personnels hospitaliers,
- Consultations en ligne.

Les travaux du Ségur de la santé doivent prendre fin au 12 juillet 2020.

Fin de la visioconférence à 17h30

Patrice BEAUVILAIN
Secrétaire Général
07.82.57.73.72